

Communiqué de presse

Fait à Paris, le 15 juin 2026

Canicule : quand la chaleur s'abat sur les chantiers

À 6h du matin, certains chantiers franciliens tournent déjà à plein régime. Non pas pour gagner du temps, mais pour éviter les heures où le thermomètre atteint les 35°C. Cette semaine, l'Île-de-France fait face à un épisode de chaleurs particulièrement intense. Sur les toitures, dans les cours bétonnées ou au pied des échafaudages, les conditions de travail deviennent rapidement éprouvantes.

Pour les entreprises du Bâtiment, la question n'est plus de savoir si ces épisodes vont se répéter, mais comment continuer à travailler tout en protégeant les salariés. Aujourd'hui, un chef d'entreprise du Bâtiment doit presque devenir météorologue. Les horaires, l'organisation des équipes, les tâches prévues dans la journée : tout est repensé en fonction de la chaleur.

Sur le terrain, les entreprises adaptent désormais leurs chantiers au rythme des vagues de chaleur :

- démarrage des équipes dès les premières heures du jour ;
- pauses plus fréquentes ;
- réorganisation des tâches pour limiter l'exposition directe au soleil ;
- travail en intérieur privilégié lorsque cela est possible ;
- distribution d'eau fraîche et équipements rafraîchissants.

Comme dans beaucoup de secteurs qui travaillent principalement en extérieur, les risques sont bien réels : déshydratation, malaises, perte de vigilance, etc.

À cela s'ajoute une autre difficulté, souvent moins visible : l'impact économique pour les entreprises. Les fortes chaleurs ralentissent les cadences, compliquent certains travaux techniques et peuvent provoquer des retards de chantier. Pour des PME et des artisans déjà confrontés à une conjoncture tendue, ces épisodes climatiques deviennent un véritable enjeu d'organisation et de survie économique.

Depuis 2025, les entreprises du BTP peuvent toutefois bénéficier, sous certaines conditions, du régime chômage intempéries en cas d'arrêt de chantier lié à la canicule : la chaleur extrême est devenue une intempérie à part entière.

« Face aux fortes chaleurs, la priorité des entreprises du Bâtiment est claire : protéger les salariés tout en adaptant l'organisation des chantiers. La prévention, l'information et l'anticipation sont essentielles pour continuer à travailler en sécurité » ajoute David Maciejewski, vice-président de la FFB Grand Paris Ile-de-France et président de la CIBTP Ile-de-France.

La Fédération Française du Bâtiment Grand Paris Ile-de-France est l'organisation professionnelle représentative des entreprises du Bâtiment de Paris et de la Petite Couronne. Elle rassemble 23 Chambres Syndicales, réunissant tous les corps de métiers du Bâtiment. En Île-de-France, le Bâtiment représente 89 000 entreprises et près de 350 000 actifs et réalise un chiffre d'affaires de 44 milliards d'euros.



@ffbgrandparis